



Intervention de l'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT)

Point 3 (b) de l'ordre du jour: Débat d'orientation sur la mise en œuvre du Plan stratégique des Nations Unies sur les forêts 2017-2030

FNUF19

De 11 h 00 à 13 h 00, le 5 mai 2024 à New York

Je vous remercie, M. le Président, de me donner la parole.

Excellences,
Distingué(e)s délégué(e)s,
Mesdames et Messieurs,

L'Organisation internationale des bois tropicaux (OIBT) exprime tout d'abord sa gratitude au Secrétariat du Forum des Nations Unies sur les forêts (FNUF) pour avoir organisé cette 19^e session du FNUF d'importance cruciale et préparé divers documents utiles pour étayer nos discussions.

Au titre du point 3 de l'ordre du jour, j'aimerais adresser mes plus vifs remerciements pour les présentations enrichissantes et je félicite les délégations qui ont partagé les résultats de plusieurs initiatives importantes, lesquels illustrent les progrès réalisés en matière de gestion durable des forêts à l'échelle mondiale.

J'aimerais par ailleurs féliciter l'Inde pour les efforts louables qu'elle a déployés en accueillant les discussions dans le cadre de l'Initiative nationale portant sur deux domaines thématiques cruciaux: les incendies de forêt et la certification forestière. Avec le soutien de l'OIBT, il est clair qu'il est essentiel de promouvoir l'échange des meilleures pratiques dans ces domaines thématiques pour accompagner les efforts mondiaux visant à faire progresser les Objectifs mondiaux relatifs aux forêts décrits dans le Plan stratégique des Nations unies sur les forêts (PSFNU).

M. le Président,

Il est essentiel de souligner la nécessité pressante d'accroître la collaboration et l'action, tant au niveau local que mondial, dans le but d'atténuer les conséquences des incendies de forêt dans les pays tropicaux. Il est également critique de renforcer efficacement les capacités en vue de cet effort, qui englobe tant l'échange de connaissances que l'élaboration de solides stratégies en lien avec la gestion intégrée des incendies de paysage.

À cet égard, je souhaite informer le Forum que l'OIBT s'emploie activement depuis les années 1980 à relever les défis que posent les incendies de forêt tropicale. En effet, l'OIBT a aidé ses pays membres producteurs à renforcer leurs capacités en matière de gestion des incendies et à se mobiliser en faveur d'initiatives de collaboration à l'échelle mondiale.

En matière de renforcement des capacités dans le domaine des incendies, nos efforts récents recouvrent des projets importants tels que «Renforcement des capacités en matière de gestion des incendies de forêt et de terre en Indonésie» en partenariat avec le Ministère indonésien de l'environnement et des forêts, ou encore «Prévention des incendies de forêt et intervention dans les forêts et plantations tropicales au Pérou» en collaboration avec le Service des forêts péruvien (SERFOR). Chacun de ces projets a bénéficié d'un généreux financement de 1,2 million de \$EU dans le cadre du Programme d'aide d'urgence du Japon, ce dont nous remercions le gouvernement japonais.

Ces initiatives mettent en lumière les inestimables connaissances acquises au cours des trois dernières décennies. L'OIBT reste déterminée à donner la priorité aux investissements et à poursuivre son soutien au renforcement des capacités en matière de gestion des incendies dans l'ensemble de ses États membres. Telle est d'ailleurs la proposition de l'OIBT se rapportant à une Initiative conjointe du Partenariat de collaboration sur les forêts (PCF) en matière de gestion des incendies de forêt. Nous avons entendu les demandes du distingué délégué des États-Unis d'Amérique et je suis certaine qu'elles seront définitivement discutées par les membres du PCF.

M. le Président,

La certification forestière et la vérification de la légalité sont des outils que l'OIBT prend en compte dans son engagement visant à promouvoir les pratiques de gestion durable des forêts (GDF), en veillant à assurer un équilibre entre les avantages environnementaux, sociaux et économiques. Dans le cadre de son appui extensif à des projets de renforcement des capacités et aux débats d'orientation sur les dispositifs de certification forestière, l'OIBT continue de promouvoir des pratiques forestières responsables en région tropicale, ce en accord avec ses travaux pionniers sur les critères et indicateurs de la GDF.

À cet égard, les travaux de l'OIBT menés au fil des ans et, plus récemment, son Programme relatif aux chaînes d'approvisionnement légales et durables (LSSC), jouent un rôle essentiel s'agissant de lutter contre l'exploitation forestière illégale, de promouvoir le suivi et la traçabilité, et de faire progresser les pratiques de GDF en collaboration avec de nombreux partenaires. En travaillant avec des Initiatives telles que le Groupe d'experts sur l'exploitation forestière illégale et le commerce associé de la Coopération économique pour l'Asie-Pacifique (EGILAT-APEC), l'Initiative conjointe du PCF «Du bois durable pour un monde durable (SW4SW)» ainsi que d'autres, le Programme de l'OIBT relatif aux LSSC a considérablement renforcé les partenariats visant à promouvoir la transparence, la reddition de comptes et la légalité dans le commerce du bois.

En septembre, l'OIBT, ses partenaires et les principales parties prenantes organiseront le deuxième Forum mondial sur le bois légal et durable (GLSTF) à Macao, afin de favoriser le

réseautage, la collaboration et les échanges interentreprises entre les acteurs de la filière bois, ce dans le but d'améliorer les pratiques de la GDF, de promouvoir des chaînes d'approvisionnement en produits bois de source légale et durable et de faciliter un commerce des produits bois qui soit transparent et durable.

M. le Président,

L'OIBT va organiser au cours de cette session du FNUF deux manifestations parallèles. La première, consacrée aux incendies de forêt, se tiendra peu après cette séance dans la salle de conférence 4, tandis que la seconde, axée sur les chaînes d'approvisionnement légales et durables, aura lieu demain mardi, également dans la salle de conférence 4. Les distingués délégués sont cordialement invités à assister à ces deux manifestations, dans le cadre desquelles un déjeuner sera offert.

M. le Président,

J'ai le plaisir d'annoncer que, à l'issue d'un processus d'examen rigoureux, l'OIBT a obtenu en mars 2024 son accréditation en tant qu'entité accréditée du Fonds vert pour le climat (FVC). Nous exprimons toute notre gratitude au FVC et à son Jury d'accréditation pour leur évaluation approfondie. L'OIBT attend avec beaucoup d'intérêt de collaborer avec le FVC en vue de répondre aux priorités des membres dans les trois régions tropicales.

Je me suis félicitée d'entendre l'observation de l'Australie concernant la nécessité d'assurer la sécurité de l'approvisionnement en bois, un point que l'OIBT avait déjà souligné il y a cinq ans. En tant qu'organisation intergouvernementale dotée d'un mandat étendu consistant à promouvoir la gestion et l'exploitation durables des forêts tropicales et des produits ligneux qui en sont issus, l'engagement de l'OIBT à collaborer avec les pays, le FNUF, le PCF ainsi que d'autres organisations internationales, régionales et nationales demeure inébranlable en vue de faire progresser la GDF à l'échelle mondiale, ce en soutenant la mise en œuvre du PSFNU et de ses Objectifs mondiaux relatifs aux forêts en vue de réaliser les Objectifs de développement durable.

Je vous remercie de votre aimable attention.